LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Septembre 2015

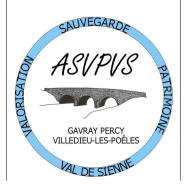
N° 98

N° ISSN: 1954-9652

Dans ce numéro :

Percy : tombeau de madame Céleste de Campion	1
La paroisse de Gavray face à la guerre	2, 4
La Bloutière : chapelle et motte castrale Saint Julien	3
Eglise du Tanu (suite et fin de la publication de l'Avranchi-	4, 9
Eco-veille de la randonnée à Rouffigny	5, 8
Cloche des frères Grente pour l'église de Fervaches	6, 12
La paroisse du Guislain face aux guerres	7, 10- 11
La paroisse de Noirpalu face à la guerre	9, 11
Moulins: une sentence à propos des poids et mesures	11

Ce 98e numéro apporte sa modeste contribution à qui veut se passionner pour la connaissance de notre territoire.



La restauration du tombeau de madame de Campion épouse de Godefroy à Percy

destiné.

con-



La restauration du tombeau de madame Céleste Honorine de Campion, dressé en 1855, est achevée. C'est un monument qui se trouve ainsi valorisé. Et ce n'est pas n'importe quoi car il n'a pas d'équivalent à l'exception de la base de la monumentale stèle à Avranches. Mais ce n'est qu'une partie. . Je doute qu' un jour nous

dispositif des triples arcatures. Les archives de l'architecte avranchinais Cheftel ont disparu à Avranches.

Celles du mar-« Hardy » sont inconnues et que dire du

créateur de la grille signée « Sanson jeune»? Les deux anges alliage repoussé seront remis à leur place



Mes remerciements vont en priorité vers ceux qui nous ont aidé à cette réalisation assez complexe d'ailleurs et vers les artisans qui avec leur savoir-faire ont réalisé une œuvre dont le résultat est très appréciable.



Page 2 Septembre 2015

PAROISSES FACE AUX GUERRES: GAVRAY

Le curé-doyen de Gavray s'exprime dans le livre paroissial sous cette forme, je cite: Les offices du jour de Pâques ont été bien suivis... 98 hommes ont fait leurs pâques ce jourlà. C'est un peu moins que d'habitude mais hélas il ne faut pas oublier que nous avons plus de cent mobilisés.

Monsieur le curé du Mesnil-Villeman est mobilisé le 20 avril 1940. Depuis le mois de septembre nous assumons le service dominical à Mesnil-Garnier. Il faut ajouter désormais le service de Mesnil-Villeman et non seulement le service dominical mais tout le ministère en semaine.

A cause de la guerre pas de procession du saint sacrement à l'extérieur. Toute la cérémonie se passe à l'intérieur de l'église. C'est la foule des grands jours, recueillie et suppliante.

Dimanche 16 juin 1940 : il y a grande inquiétude au pays de France. Une douzaine de départements sont envahis. Lundi 17 juin : Pétain devient le chef du gouvernement... II demande à parler avec l'adversaire... on croit que les hostilités sont suspendues... Hélas la gare de Folligny est bombardée. Il y a des victimes. La gare de Cérences l'est également. La bombe est tombée dans la Sienne, pas de victimes... dans la journée de nombreuses troupes anglaises se dirigent vers Cherbourg. A 8h3/4 on annonce que les allemands sont à Villedieu... Quelques minutes après, des motocyclistes allemands apparaissent, porteurs du drapeau blanc. Ils passent sans être inquiétés. Bientôt commence un défilé de tanks. d'autos blindées, de canons escortés de nombreux motocyclistes. Le défilé continue presque sans interruption pendant deux heures. Toute cette troupe se dirige vers Cherbourg, jusqu'à la dernière minute nous n'avions pas voulu croire à l'envahissement du pays. Hélas c'est chose faite. Que nous réserve demain ??

Communion solennelle le 23 juin: sans procession et sans cloche s'est faite la communion solennelle. Le chanoine Hurel qui devait célébrer la messe a accepté de remplacer le prédicateur annoncé, le RP Le Herpeur qui n'a pu venir par suite des évènements et avec lequel nous n'avons pu correspondre, le service postal est supprimé.

Un armistice humiliant pour la France est signé... L'occupation de la moitié de la France est chose faite. Quel va être notre régime désormais? Dieu seul le sait.

Juillet 1940: Gavrav voit passer sans discontinuer des troupes qui s'en vont dans des directions opposées. Elles couchent chez l'habitant. Le presbytère doit en loger douze... puis six... puis en avoir deux à poste fixe.

28 juillet 1944: Gavray devient garnison. Les écoles sont converties en casernes. Les soldats font l'exercice autour de l'église.

4 août 1940: un sergent allemand de l'occupation étant allé se baigner en amont du moulin Beauquesne, s'est noyé. Son cadavre apporté d'abord à la salle Jeanne d'Arc a été transféré à la halle et le lendemain 5 août son inhumation civile a été faite dans le cimetière à six heures du soir. Que Dieu ait pitié de son âme. Assomption: journée de prières pour la France et les prisonniers. On a bien répondu à notre appel.

1941: que nous réserve cette année? Encore de nouvelles épreuves sans doute! Dès le 2 janvier, la neige tombe en abondance. Tout l'hiver nous avons des allemands... Dans la nuit du samedi saint à Pâques il y a eu une malheureuse affaire

de mœurs. Deux gradés sont entrés par force dans une maison et violenté la mère et la fille... Le lundi de Pâques deux officiers allemands, une messe catholique et un pasteur protestant. Avec la messe catholique, plus de cent soldats se sont approchés de la sainte table. Leur tenue a été parfaite. Nous n'avons pas assisté au prêche protestant, nous avons constaté au moment de la sortie que les soldats étaient plus nombreux que les catholiques. Le dimanche 14 décembre en la solennité de l'Immaculée Conception a eu lieu (la) journée de prières pour les prisonniers. Nous avions adressé des invitations personnelles aux familles des prisonniers et fait un appel général au patriotisme de chacun. La réunion du soir a été pl plus nombreuse que nous ayons constatée depuis plusieurs

1942: de plus en plus rhumatisant, monsieur Quesnel marche difficilement. monte avec difficulté au saint autel. Il se voit obligé de prier monsieur l'abbé de donner la sainte communion. Il ne peut plus monter en chaire, il continue ses instructions dominicales, mais de sa stalle... Fin mars une légère amélioration lui permet de monter en chaire... Il célèbre l'office du jeudi saint et donne la sainte communion... Ce sera sans doute sa dernière messe !! Le jour du vendredi saint, après le chemin de la croix, à trois heures. le pauvre curé tombe au cours de l'adoration de la croix et se brise le col du fémur... Les soixante jours sont passés et la guérison espérée n'est point venue... Une démission s'impose... Un successeur nous est donné en la personne de monsieur l'abbé Allain, curé de Chalandrey... A Gavray le 30 juillet 1942. Suivent d'

autres sources paroissiales:

11 juin 1944 «je n'ai pas besoin de vous dire, mes frères, combien je partage en ce moment toutes vos craintes et vos appréhensions. Je demande à Dieu avec insistance, qu'elles ne deviennent pas de tristes réalités. Les avions avec leurs bombes et leur mitraille ne peuvent rien contre nous si Dieu a décidé d'être avec nous et de nous protéger. Demandons-lui de nous accorder cette protection et méritons là par un regret sincère de nos fautes passées et la promesse non moins sincère d'une vie meilleure. Plusieurs d'entre vous sont venus me suggérer l'idée de faire, au nom de la paroisse, un vœu en l'honneur de Notre Dame de Pontmain. Leur désir a été devancé; dès mardi matin au cours de la messe que j'ai célébrée à vos intentions, j'ai promis que si la sainte vierge nous assistait et nous protégeait, nous irions en grand nombre, après la guerre, la remercier en son sanctuaire de Pontmain et que nous élèverions au carrefour d'une de nos routes un calvaire en son honneur ».

Ce presbytère est détruit le lundi 17 juillet 1944, vers 2h1/2 et le mobilier de l'abbé Allain est écrasé sous les décombres. 6 août 1944 « le saint sacrement ne résidera dans la chapelle saint Jean que lorsque les portes et les vitraux pourront le mettre à l'abri de toute profanation ». « Plusieurs d'entre m'ont exprimé leur étonnement de voir l'église fermée. Je comprends très bien que vous soyez curieux de constater dans quel état la bataille l'a laissée et c'est pourquoi je l'ai ouverte jusqu'à mardi; mais les troncs ayant été fracturés et les reliques des saints volées, je l'ai barricadée comme j'ai pu afin d'éviter d'autres profanations. Quant aux offices, ils ne peuvent y être célébrés

La chapelle et la motte castrale de Saint Julien à la Bloutière

La chapelle Saint Julien est représentée sur la carte du diocèse de Coutances réalisée par Mariette de la Pagerie (approbation de 1689). Plutôt située au nord de la motte castrale (B 660) des Rollos et au nord-est du chevet de l'église Notre Dame de La Bloutière. Il n'en est

fait aucune représentation sur le plan cadastral napoléonien. Les notes d'un particulier disent que « c'était la chapelle du château » et « qu'elle lui survécut d'ailleurs longtemps puisque sa destruction ne remonte qu'à environ 150 ans ». Ces

notes précisent que c'était semble-t-il un oratoire de style roman près duquel se trouvait un if antique ». Le narrateur rappelle les circonstances de la destruction de cette chapelle essaim un " d'abeilles était venu se poser dans le tronc de l'if creusé par le temps. Des paysans voulurent s'emparer du miel. Aussi ne trouvèrent-ils rien de mieux à faire que d'allumer un feu au pied de l'arbre afin de chasser les abeilles grâce à la fumée. Chargés de leur butin, ils s'en allèrent, chacun dans leur maison, mais le feu resté dans le tronc se propageant, s'étendit dans les branches et pendant la nuit, l'incendie se communiqua à la chapelle et la réduisit en cendres ». Une source historique affirme que le 5 décembre 1312 la chapelle était au bénéfice du chanoine Jourdain Le Bourrelier, « laquelle vient d'être

Le curé de La Colombe a eut le mérite de s'être penché sur l'histoire de sa paroisse de la Colombe. Il y inséra cette notice concernant la chapelle et le château voisins dits de Saint Julien. Nous ne pouvons que lui être reconnaissants d'autant plus que le livre paroissial on ne peut plus aujourd'hui en retrouver que de faibles traces. La tradition s'accorde à admettre l'existence des châteaux et chapelle Saint Julien en même temps que celui de la Roche Tesson et elle ajoute que les seigneurs qui l'ont habité se sont à di-

> verses reprises trouvé en hostilité avec ceux de la Roche. Il y a trente ans. existait encore des traces bien visibles des murs de cette chapelle Saint Julien: l'emplacement en a été vendu par l'administra-

tion communale il y a moins de quinze ans. Nous n'avons pas à nous occuper de ce qui peut être de la chapelle ni du château de Saint Julien; mais il nous a semblé pourtant à propos d'en rappeler moins ce que nous venons de dire, vu que (de) tous les points élevés de la Roche on aperçoit ce monticule tout aussi élevé que l'emplacement du château de la Roche Tesson (livre paroissial de La Colombe).



rebâtie ». Parmi autres titulaires sont cités : Jean Brunet et Guillaume de Burettes (15e), Jacques Potier et Richard Pestis (16e). Charles Duhérissier de Gerville, célèbre archéologue évoque sa visite sur le site de la motte Saint Julien (MSAN 1827-1828) mais ne parle pas de la chapelle. Une autre source affirme que « Guillaume de Rollos attaché aux anglais, abandonna ses biens normands. Le roi de France, Philippe Auguste, fit abattre le château et ne conserva que la chapelle Saint Julien ».

de La Bloutière n'a pas été retrouvé. Voici ce qu'il en dit, je cite:

Dans la direction du sud-ouest, sur un monticule aujourd'hui boisé en taillis simple, à 4 ou 500 mètres de l'autre côté de la rivière de Sienne, sur la commune de la Bloutière, trouve l'emplacement d'une chapelle nommée « la chapelle Saint Julien ». Beaucoup d'anciens habitants de la paroisse ont vu debout des pans de muraille de cette chapelle. Sur le même monticule et tout près de la chapelle se trouvait certainement un antique château, mais

Page 4 Septembre 2015

Le Tanu (suite)

avant qu'une cérémonie de réparation y ait été faite. Il serait d'ailleurs dangereux, étant donné l'état de la voûte, de vous y rassembler. D'ici nouvel ordre, la chapelle saint Jean, bien malade elle aussi, nous servira donc d'église ».

L'abbé Brocard est nommé curé de Gavray en septembre 1944. Il relate son installation cette forme: « L'installation d'un nouveau curé est d'ordinaire l'occasion d'une fête paroissiale très solennelle. Celle d'aujourd'hui revêt la plus grande simplicité; vous en savez les raisons; et les raisons nous les subissons vous et moi car elles nous sont imposées par les circonstances. Pas de procession du presbytère à l'église, car le presbytère est détruit et l'église inutilisable »

Monsieur le curé consigne le 25 septembre 1944, dans ses annonces ce qui suit « notre pauvre chapelle, sans fenêtres, sans toiture et sans sièges, ne se prête guère à une belle cérémonie. L'installation de monsieur le curé se fera dans la plus grande simplicité: mais elle ne devra pas vous empêcher de lui témoigner toute votre sympathie »

Ce chœur, cette abside reproduit à l'extérieur d'une manière remarquable, plus les colonnes engagées, les dimensions, l'âge et le caractère d'une église que vous connaissez tous, de l'église de Saint Loup. C'est une construction du Roman secondaire. Les entrecolonnements ont été généralement refaits ou revêtus, ainsi que la base fondamentale dans laquelle on trouve des fragments de cette composition poreuse des anciens sarcophages, dont je vous présente des échantillons. Deux sépultures de cette nature ont été exhumées derrière l'église il y a 40 ans, et leurs débris ont été employés dans les réparations. Le mur de séparation de la nef et du chœur fait saillie en-dehors, sous forme de contrefort plat et continu de la base à la corniche. La nef, sensiblement plus élevée que le chœur, présente à son centre, sur la face méridionale, un grand et beau portail de l'époque primitive. Il semble s'enfoncer dans un large contrefort, analogue à celui du chœur, qui forme saillie au-dessus de son archivolte, et flanque d'un mur plat ses deux colonnes arrondies. La base de ces colonnes est simple et leur chapiteau est sculpté d'un ornement qui se retrouve dans plusieurs églises romanes du pays, une tête humaine à laquelle se rattachent les membres antérieurs d'un quadrupède. Audessus de l'archivolte, dont les moulures sont simples, on aperçoit la trace triangulaire d'un porche. Cette belle porte a été mutilée : un frag-

ment de son arc a été brisé et rempli par des pierres carrées, une des colonnes a été ébréchée, et sa baie est entièrement bouchée. La corniche de la nef présente des modillons analogues à ceux du chœur. Les deux angles de la facade occidentale sont accostés de deux larges contreforts plats appartenant à l'époque primitive. Le gable a été refait et il est percé d'une fenestrelle trifoliée. Le portail circulaire, simple, à angles abattus, ayant à la base de ses jambages le relief d'une croix, ressemble aux cintres rustiques que l'on remarque dans les fermes, et qui se rapportent généralement au XVIe siècle. Le porche a perdu sa voûte dont les traces sont encore (apparentes) sur le gable ; il n'a conservé que son archivolte ogivale obtuse, avec ses deux bénitiers à sa naissance et ses sièges de granit. Un hangar en forme le prolongement. Sur la face septentrionale de la nef, in n'y a que de faibles vestiges romans. La nef a une longueur de 13 mètres et une largeur de 6 mètres 50 centimètres. L'intérieur présente une nef ieune et blanche. La cuve baptismale est moderne: mais en établissant le dé qui la supporte on a retrouvé des assises de cette composition poreuse des cercueils qui était propre a absorber l'eau du baptême. A la hauteur du transept, formé par la tour, sont deux anciennes lames sépulcrales. La chapelle de la tour est réunie à la nef par une robuste archivolte plate appuyée sur une

base fantastique qui consiste en un rebord plat et saillant, posé sur une grosse et courte colonne à demi engagée, qui semble comme aplatie et écrasée sur son pilier. A l'intérieur, le chœur, aux murailles épaisses de deux mètres, à la voûte basse et badigeonnée, sans autre relief que le grand arc, rapetissé par l'avancement de l'autel et le ménagement d'une sacristie, éclairé par de petites fenêtres, ressemble assez bien à une crypte, où, comme on dit dans le pays à un four. Une lézarde sillonne sa voûte. Deux anciennes lames sépulcrales, écussonnées, pierre de Fleury, sont mêlées à ses dalles. Sous la charpente de l'autel actuel on voit l'ancien autel de tuffeau qui est à découvert du côté de la sacristie. Il a dû être détaché du fond du sanctuaire, de la fenêtre la plus orientale, et il a été retourné de manière que ses arrachements touchent au-devant de l'autel, et que ses deux colonnettes, basées et chapitées, sont du côté de la sacristie. Il y avait un autre autel de pierre attaché au flanc méridional de la nef; il en a été détaché, et il s'appuie maintenant contre sa paroi. On voit aux deux angles du chœur des restes de boiserie revêtue de ces brillantes couleurs rouge, bleu et vert, et de ces volutes de végétation fantastique que le XVIIIe siècle a répandues dans presque toutes les églises du pays. Ces deux fragments viennent d'une chapelle réduite aujourd'hui à l'état de grange. de la chapelle de la vallée du

Echo-veille de la randonnée à Rouffigny le 23 août 2015

Nombre de kilomètres : 8 Météorologie du jour : pluie

abondante puis averses en

fin de parcours.

Nombre de participants : 3. Heure de départ : 9h10. Heure de retour : 10h30.

Temps estimé : 2 heures.

Les toilettes situées dans un petit édicule sur le flanc de l'ancienne cour d'écolemairie ne sont pas utilisables, descendre à la salle polyvalente.

Itinéraire dans le sens des aiguilles d'une montre.

Départ de l'église.

Nous partons du parking de

contre le point collecte des déchets à recycler et le chemin de terre, GRP 4, qui s'ouvre juste à côté. Nous évoluons sur des affleurements de granit de surface qui donne le caractère très doré aux maisons anciennes de la région.

Nous empruntons ensuite à la prochaine croisée des chemins, celui de notre gauche, vers la Colasière. Le flanc droit du chemin est boisé et nous descendons vers le fond de vallée où se trouve un point plus difficile à franchir par temps sec et nettement plus boueux avec la pluie qui tombe.

Nous arrivons ลน contact avec la grande qu'il route faut traveravec ser beaucoup de prudence car il у а trois voies de circulation. Nous logeons cette route empruntons chemin le contre en has aue nous maintenons jusαu'à reioindre quelques maisons de

pierre d'un premier village. Nous bifurquons à gauche au pignon de la demeure.

Nous remarquons la présence de châtaigniers, ceuxci constituent l'une des essences les plus présentes avec les chênes, hêtres et frênes.

Le chemin bute en fin de parcours sur une petite voie vicinale que nous empruntons à droite en direction du village des Rues, du nom de l'auteur d'un des premiers guides touristiques. Nous laissons le lieu-dit « les feux » et atteignons le carrefour du village que nous traversons tout droit en direction « des

direction Rues ». Le chemin goudronné se transforme en chemin de terre encaissé dès qu'il perd un usage d'accès aux habitations. Il est à nougoudronné veau puis de terre sur une bonne distance jusqu'à l'arrivée dans un hameau où il est recouvert de bitume. Il se caractérise par une longue ligne droite. Nous empruntons, carrefour, la route à droite jusqu' au carrefour du

lieu-dit de Saultchevreuil à Viiledieu-les-Poêles. Nous traversons la route d'Avranches en faisant très attention à la circulation (il n'y a pas de passage piéton) et nous empruntons la rue de « Beausoleil » sous des torrents d'eau qui jailli même des regards. A « Bellevue » nous tournons à droite en entrons dans un chemin de terre. La violente averse est passée. Très joli sous-bois, à droite, puis ensuite à gauche. Une magnifique voûte végétale, très fraiche, protège le chemin de terre. Nous maintenons l'itinéraire tout droit, sans s'inquiéter des voies qui s'ouvrent à droite ou à



gauche. Des affleurements de roche très compacte assurent l'assiette du chemin. Le bocage se présente, tantôt ouvert avec de grandes parcelles, tantôt fermé avec ses petits clos. Deux points sont plus sensibles y compris en cet été. Que ce que ça donne en hiver ? Nous remarquons une magnifique boulangerie (à la Malainfendière) couverte de tuiles, avec un four en appareil de moellons de granit qui est un



l'église et de la mairie qui se dressent sur un haut plateau sur la gauche, longeons le cimetière et tournons à droite au carrefour...

Une petite croix reconstituée de différents éléments, dont une colonne renflée, se dresse au premier croisement (à gauche) que nous empruntons par la droite pour marcher sur la route sur quelques centaines de mètres jusqu'à ce qu'on ren-



Page 6 Septembre 2015

Correspondance des frères Grente de Hambye autour d'une cloche pour l'église de Fervaches

L'église Saint Pierre de Fervaches possédait trois cloches, deux furent portées au district de Saint-Lô. Il fut décidé de construire un nouveau clocher à l'église à la place de « l'antique portail », je cite. Le curé raconte dans les conférences que « le maire, André Bretonnière, s'occupa activement de cette affaire ». La fabrique prend la décision que la troisième et unique cloche, restée dans le clocher, fût remplacée et augmentée, pour qu'elle soit en rapport avec le travail réalisé en maconnerie. selon les termes d'un marché conclut entre la fabrique paroissiale et frères Grente, fondeurs de cloches de Hambye. Voici le contenu du marché de la cloche de Fervaches, je cite « le mercredi sept août mil huit cent quarante-quatre, à La Haye-Comtesse, en présence de monsieur Hécan, curé de La Haye-Comtesse, et de monsieur Héon, vicaire de Hambve. entre monsieur Hécan. curé de Fervaches, monsieur Charles Giot, propriétaire, domicilié à Fervaches et Conseiller municipal dudit lieu agissant pour et au nom de la fabrique de l'église dudit lieu, d'une part, et Pierre Grente, fondeur de cloches, domicilié à Hambye, d'autre part, a été arrêté le marché de la refonte de la cloche de l'église de Fervaches suivant les conditions ci-après exprimées : 1° le sieur Pierre Grente susnommé s'oblige à refondre dans le mois de septembre ou octobre prochain, à ses risques et périls, suivant toutes les règles de l'art et à garantie pendant un an des accidents qui pourraient arriver par vice ou par défaut de bonne fonte, la

cloche de l'église de Fervaches pesant quatre cent deux kilogrammes, huit cent quatre livres, qui lui sera portée chez lui par la commune et reportée de même, moyennant le prix et somme de vingt-cinq francs par cinquante kilogrammes total; deux cent francs que monsieur le curé de Fervaches s'oblige lui payer comptant sur quittance après la livraison de la cloche apportée à Fervaches, bien conditionnée et d'un son clair ; au moyen de ce prix le sieur Grente s'oblige à fournir le déchet ou déficit occasionné par la fonte et à rendre kilogramme pour kilogramme, c'est-à-dire le même poids de la vieille cloche ; 2° le sieur Grente s'engage en outre à fournir cent kilogrammes, deux cent livres, de bon métail et à la refondre avec le métail de la vieille cloche pour la grossir de manière à peser cinq cent deux kilogrammes, mille livres; cette augmentation de métail sera fournie et fondue, sera payée par monsieur Hécan, curé de Fervaches, la somme de deux francs quatre-vingt-dix centimes le kilogramme au sieur Grente, celui-ci s'engage à fournir la fontaine de la cloche aux mêmes conditions et prix susdits. L'inscription à mettre sur la cloche donnée par monsieur le curé ne change en rien le prix fixé ci-dessus, le sieur Grente s'oblige à aider à enhuner la nouvelle cloche sur la place afin qu'elle sonne régulièrement et aider à la monter dans le clocher sans augmentation de prix principal; ce qui a été accepté double de part et d'autre, après lecture. Suivent les signatures : P Grente et Hécan, curé de Fervaches ».

Une lettre des frères Grente, au dénart de Hambye datée du 10 novembre 1844, informe le curé de la prochaine construction du moule, sous ces termes, je cite « Monsieur, la présente est pour avoir l'honneur de vous saluer et en même temps pour vous annoncer que nous allons travailler à faire le moule de votre cloche du poids de mil livres ou environ, tel que nous sommes convenus dans le marché dont nous en acceptons les conditions excepté que les fontaines que nous yous fournirons nous seront payées au prix du métail fourni, chose que vous n'avez pas mis dans votre marché. Monsieur, si nous n'avons pas fait votre cloche plus tôt, c'est que la commune de Gavray n'a pas voulu que nous ayons mêlé d'autre matière avec la leur. Vous nous demandez la longueur du battant, mais nous ne pouvons vous la donner juste avant que la cloche soit faite, il ne faudra pas bien longtemps, si vous nous en croyez, vous vous arrangeriez avec monsieur Le Chanoine, custos de Villedieu, pour faire la monture de votre cloche et faire raccommoder votre battant par Chauvet de Villedieu qui nous les fait tous. Nous nous sommes arrangés avec monsieur Le Chanoine pour faire et fournir la monture de cloche que nous monterons à notre compte, car après lui, il n'y a jamais rien à refaire et quand on fait une ouvrage, il faut tâcher de la bien faire dès la première fois ; vous en déciderez et vous nous enverrez votre cloche de mercredi en quinze qui sera le vingt-sept du courant et là nous vous dirons le jour de la fonte.

C'est de la part de ceux qui

sont, en attendant le plaisir de vous voir. Monsieur, vos humbles serviteurs. Les Grente, frères, fondeurs ». Une seconde lettre des fondeurs, au départ de Hambye, datée du 24 novembre 1844, informe le curé de l'imminence de la coulée de la cloche, je cite « Monsieur, après vous avoir salué, la présente est pour vous envoyer un double du marché de votre cloche, joint cicontre et en même temps, pour vous annoncer que nous espérons fondre votre cloche jeudi huit qui sera le cinq décembre, sur les huit à neuf heures du matin, ainsi, monsieur, puisque ceux qui apporteront la cloche désirent la voir fondre, il faut qu'ils soient arrivés le mercredi veille de la fonte depuis onze heures à midi au plus tard, pour que nous ayons le temps de mettre le métail dans le fourneau, de jouir, ainsi si vous ne venez pas de veille, tâchez d'être arrivés ainsi que ceux qui vous feraient plaisir, à l'heure susdite. C'est de la part de ceux qui sont, en attendant le plaisir de vous voir, vos humbles serviteurs. Les Grente frères fondeurs ».

Entre temps la fabrique avait lancé, en 1844, à l'initiative du curé et de monsieur Giot, une souscription, dont le curé n'hésite pas à dire « qu'elle fut assez productive pour qu'on augmente cette cloche de plus de 100 kilos », dans la paroisse de Fervaches. La liste des donateurs et les résultats financiers sont conservés. Le document commence le 6 juin 1844 et liste les habitants donateurs, village par village. Deux colonnes permettent d'insérer les francs et les centimes. Le récapitulatif permet d'apprendre que le paiement de la 1ère quit-

Paroisses face aux guerres: Le Guislain (suite et fin)

René Massey. Le lieutenantcolonel Raudier, commandant le 109e RI cite à l'ordre du régiment le soldat de 2e classe Massey René. Le 15 juillet 1918 faisant partie d'une section chargée de défendre une position ennemie a contribué avec ses camarades à retarder et à dissocier les vagues ennemies grâce à son sang-froid et à son courage. Débordé de toutes parts, n'a pu reioindre les lignes francaises. Bon soldat, brave et dévoué. Le 10 avril 1919. Signé Raudier;

Arsène Delafosse. Sur le front dans l'infanterie depuis plus de 24 mois, courageux, dévoué: blessé dans l'accomplissement de son devoir. 7 mars 1918. Signé Reithuiger.

François Lebeurier. La médaille militaire a été conférée au soldat territorial Lebeurier François Louis. Excellent soldat, brave et dévoué, qui s'est remarqué par son courage le 18 octobre 1918, a été gravement intoxiqué le même jour. La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Le Maréchal de France, commandant en chef des armées françaises de l'est. Signé Pétain.

Voici maintenant la liste funèbre de nos chères victimes de la guerre :

Jules Delauney: 236° RI disparu au combat du Châtelet le 22 août 1914;

Léopold Georges Marie : 136° RI décédé à Montauban le 2 octobre 1914 ;

Henri Octave Fras : 136° RI décédé à Châlons-sur-Marne le 10 octobre 1914 ;

Louis Auguste Mahaut : 236° RI décédé à Alençon le 10 novembre 1914 ;

Alfred Ferdinand Potey: 136° RI disparu à Souain (marne) le 25 novembre

1914:

Auguste Joseph Marie: 136e RI disparu à Arras le 19 octobre 1914:

Félix Jamard: 80° RIT décédé à Rosendaël-Dunkerque (Nord) le 24 janvier 1915;

Pierre Simon: 8e colonial, tué à l'ennemi à Seddul-Bahr (Turquie) le 2 juin 1915;



Alphonse Lenoir : 150° RI tué à l'ennemi au Mort-Homme (Meuse) le 24 mai 1916 ;

Amand Delafosse : décédé à Le Guislain (sic) de maladie aggravée en service le 13 février 1915 ;

Emile Marie: 103° RI disparu au combat de Ville-sur-Tourbe (Marne) le 25 septembre 1915;

Alcyme Doyère : décédé à Le Guislain (sic) des suites de maladie aggravée en service le 9 décembre 1915 ;

Octave Richard : 155° RI tué à l'ennemi au combat de Saint-Hilaire-le-Grand le 13 octobre 1915 ;

Anatole Delafosse: 136° RI décédé à Le Guislain (sic) le 25 mai 1916;

Georges Marie : 136° RI tué à l'ennemi, décès constaté le 10 septembre 1914 ;

Fernand Bottey: 130° RAL décédé à Guaugnon suite d'intoxication par gaz le 25 août 1918;

Maurice Charles Legoupil: 24e RI tué à l'ennemi devant Sissonne le 27 octobre 1918:

Jules Legardinier: 132º RI tué à l'ennemi aux environs de Guise (Aisne) le 29 octobre 1918.

RIP (requiescat in pace).

La paroisse de Le Guislain (sic) est une véritable famille. Elle a voulu assurer un pieux et perpétuel

souvenir à ceux de ses membres qui ont payé de leur vie le salut de la

France. Elle a voulu que leur nom fut écrit en lettres d'or sur une jolie plaquette et placée dans l'église. Cette plaquette, fournie par monsieur Sébire-Briens de Villedieu a été bénite le dimanche 9 novembre 1919

par le curé de la paroisse en présence de Guémerais, monsieur curé de la Have-Bellefond, prédicateur attitré de cette cérémonie et de monsieur Roblin, curé de Villebaudon, venu aimablement pour en rehausser l'éclat. Ce jour-là nous avons voulu fêter aussi tous nos poilus revenus de la guerre. Les enfants leur ont adressé compliments leurs remerciements en diverses circonstances. Monsieur le maire. Emile Delafosse, a bien voulu leur offrir un vin d'honneur à la mairie à l'issue de la grande messe. Ensuite tous se sont dirigés vers le presbytère pour un banquet de famille auquel ont pris part 41 démobilisés en comptant monsieur Victor Delafosse, digne vétéran de 1870. Après les vêpres, fut chanté au salut le « Te deum » de la victoire et de la reconnaissance. Et la paroisse heureuse, se sentait plus unie que jamais après cette excellente journée. Le souvenir matériel d'une plaquette symbolique portant les noms de nos glorieuses victimes est surtout une consolation pour les vivants en



Page 8 Septembre 2015



authentique produit du terroir. Dommage que le manque de tuiles entraine l'inexorable dégradation du bâtiment si on n'y remédie pas. Une petite section de chemin est

Les bâtons peuvent être transformés en confiserie confite. Un héron, à notre grande surprise, s'était posé dans le chemin où de récents travaux de clôture avaient creusé ornières des remplies d'eau. Ιa dernière ascension, d'où l'on découvre au loin, la fine silhouette de la flèche l'église de La Trinité. se croise avec le

chemin emprunté à l'aller, nous maintenons toujours tout droit et remontons en direction de l'église Notre Dame de Rouffigny qui dresse la belle silhouette de son clocher à bâtières. C'est l'un des lubles.

Et comme l'église est ouverte, n'hésitez pas à lui rendre visite!

Cette église se caractérise par un exceptionnel clocher à bâtières. Le rampant « est » est illustré de sculptures en relief. Les baies des cloches présentent des vestiges de nimbée (du même côté, mais en bas). Une pierre au flanc latéral nord du chœur est gravée en creux de la mention »M FN PC 1721 » qui pourrait évoquer la reconstruction de cette partie du chœur au moins sous l'initiative de « maître François Navet, prêtre curé, 1721). Un



cadran solaire est millésimé de l'année « 1763 ».



goudronnée en raison de la présence des habitats. Une fontaine, à l'eau très claire, s'insère dans le talus droit de notre itinéraire, à la croisée de che-Un bruissement mins. d'eau, nous franchissons un ru et l'Angélique est reine en ce fond de vallon. Cette plante dite aussi « herbe aux anges » de la famille des ombellifères est pleine de vertus médicinales. Pétioles, tiges et graines sont comestibles.

plus beaux clochers du val de Sienne, doté de bouches à feu pour se défendre lors des périodes troubles que notre contrée vécut.

Pour conclure : c'est une belle boucle empruntée à l'envers des habitudes et permettant de découvrir de très belles perspectives sur le bocage vallonné. L'assiette des chemins, à l'exception des trois points plus difficiles, est généralement bonne. Les quelques travaux qui lèveraient ces problèmes, ne sont pas inso-



Page 9

La paroisse de Noirpalu face à la guerre

Nicolas Lenorais, curé de Noirpalu (1847-1878) s'exprime ainsi : En 1914. le départ des soldats pour la mobilisation générale a été vraiment consolant et la messe célébrée à leur intention, beaucoup ont assisté et se sont approchés des sacrements. Ont été appelés pour

12 : Albert Ménard, 13 : Emile Ménard, son frère, 14: Alfred Lethimonnier, 15: François Herbert, 16: Paul Herbert, son frère, 17: Paul Chapel, 18: Henri Brégis, 19 : René Fauvel, parti en août 1914, 20 : Lucien Micouin, 21 : Emile Blouin



la défense de la patrie, 1 : Joseph Allain, 2: Louis Duparc, 3: Lemaitre, 4: Henri Nicolle, 4: Louis Servot, 5: Célestin Blouin, 6: Abédéric Chapdelaine, 7: Alcime Gassé, 8 : Avril, 9 : un domestique de Robidel, 10 : un domestique de Boissel. Ont été appelés en 1915, 1916, 1917, 11: Henri Foucard,

(août 1914), 22 : Victor Bazire, père de cinq enfants, 23 : Joseph Robidel. Sur ces vingt-trois soldats, 1: Célestin Blouin est mort de maladie à l'hôpital de Rennes. Ont été blessés : Henri Nicolle, Louis Servot, Abédéric Chapdelaine, Alcime Gosse, Emile Ménard, François Herbert, Henri Brégis, Lucien



Mesnil-Amand. Le chœur présente une longueur de 9 mètres, et une largeur de 5 mètres, sans compter la sacristie. Votre commission, messieurs, a reconnu que cette église, et spécialement le chœur, avait à la fois une valeur d'art et d'antiquité, et qu'elle représentait une époque qui n'a laissé que de rares monuments. Pénétré de l'utilité de sa conservation : comme œuvre monumentale et archéologique, et de son insuffisance pour les besoins de la population, elle a cherché une solution qui donnât satisfaction à deux nécessités. Elle s'est d'abord assurée de la solidité de la voûte du chœur. pour laquelle la fissure extérieure et intérieure inspirait des craintes. L'examen de l'extrados n'a révélé aucune fissure : il a démontré la solidité d'une voûte épaisse, compacte, liée par un ciment dur comme la pierre, dont je vous présente un échantil-Ion. L'espace de 9 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur semble devoir suffire au développement cérémonies d'une église de campagne. Si l'avancement du mur de séparation du chœur et de la nef cache deux angles à la surveillance, elle peut être suffisamment exercée si la stalle était avancée sur la ligne de la balustrade. La voûte est susceptible de recevoir des décorations. La question d'appropriation aux besoins du culte étant résolue, il restait à déterminer celle de l'agrandissement. Le prolongement de la nef, par la destruction du porche et du hangar, qui n'ont pas de valeur d'art, et l'empiètement sur l'espace libre a semblé résoudre avanta-

geusement la question. La vieille église ne perdrait que la moitié de ses deux contreforts plats, qui appuient les angles de la face occidentale. L'architecte disposerait de 7 à 8 mètres, et l'art gagnerait beaucoup à disposition, qu'elle permettrait de déboucher le beau portail latéral qui se trouverait alors au centre de l'édifice. La question de capacité pouvait mathématiquement se résoudre. La population est au plus de 800 personnes; la nef contient 38 bancs, sur chacun desquels peuvent s'asseoir 8 personnes à l'aise. Elle pourrait contenir 48 bancs, ou 384 personnes, au moyen d'un agrandissement de mètres. Il reste en outre la chapelle de la Vierge et le chœur. Ainsi, plus de 400 personnes pourraient assister à l'office. Ainsi, messieurs, votre commission a pensé: 1° que le chœur de l'église romane de Le Tanu (sic) mérite d'être conservé au point de vue monumental et archéologique; 2° qu'il offre les garanties suffisantes de solidité, et satisfait rigoureusement besoins du culte; 3° que l'agrandissement peut s'opérer par le prolongement de la nef. Elle propose à la Société d'adopter ces conclusions, et d'exprimer le vœu que l'autorité adopte une solution qui concilie les intérêts de l'art et de la science avec les besoins du culte (iournal d'Avranches du 22 mai 1842 aux archives départementales de la Manche).

Page 10 Septembre 2015

même temps qu'une leçon. Mais il ne suffit pas à ceux que nous pleurons. Aussi avons-nous voulu leur assurer à perpétuité les suffrages de l'église en fondant pour le repos de leur âme un service annuel de 3e classe embellie auguel tous les ans la paroisse toute entière aura à cœur d'assister. Toutes ces dépenses ont été couvertes par une généreuse souscription faite par monsieur le curé dans toutes les familles du Guislain, Nous tenons à en consigner ici le résultat ainsi que le montant des dépenses affectées à l'intention de nos 18 victimes de la guerre 1914-1918. Suit le tableau pour la fondation d'un service annuel, et d'un tableau souvenir, placé dans l'église pour les soldats du Guislain morts pour la patrie 1914-1918, total général: 1691,50 francs. Dépenses: achat d'un 86e de rente à 4%: 1224 francs; un tableau souvenir: 370 francs; un premier service de 3e classe célébré le 16 juin 1919: 58,60 francs; un service supplémentaire exceptionnel célébré le 27 novembre 1919: 38,90 francs

En 1939, le curé fait connaissance avec la lourde charge de mener de front l'administration de trois paroisses: Le Guislain, La Haye-Bellefond, Maupertuis. L'automobile supprime les distances. C'est vrai, mais hélas! La guerre va éclater et avec elle va disparaître la circulation automobile et pour combien d'années! A mesure qu'avance l'année 1939 l'horizon politique international s'assombrit. Seraitce de nouveau la guerre en perspective! Les évènements d'Autriche et Tchécoslovaquie, de Dantzig semblent la faire présager et pourtant on n'ose y croire après une courte

période de paix de 21 ans seulement, hélas le 3 septembre 1939 le fantôme de la guerre va devenir une réalité et la guerre des nerfs faire place à la guerre armée dont nul ne saurait prévoir l'issue finale. Dès le mois d'août on commence à appeler les fascicules blancs porteurs de numéros. Dans la nuit du 24 au 25 août vers 2 heures du matin, je suis réveillé par le bruit d'une moto qui s'arrête devant le presbytère. Ce sont les gendarmes de Percy qui m'apportent mon ordre de mobilisation. Je dois partir immédiatement et sans délai et me rendre à Saint-Lô pour former les cadres mobilisateurs 208e RI. Sans perdre une minute je range sommairement mes affaires, me rends à Percy près de monsieur le doyen et dans ma famille à Heugueville et dans l'aprèsmidi du 25 août je rejoints Saint-Lô où nous sommes reçus dans les locaux de l'école Jeanne d'Arc. Nous y resterons jusqu'au 13 septembre. Entre temps je peux faire deux courtes apparitions au Guislain grâce à ma voiture remisée au Bon Sauveur. Puis c''st le départ pour le nord de la France. Affecté comme sergent à la 11e compagnie du 208e RI je suivrai le régiment dans ses diverses pérégrinations. Nous embarquons à Oy plage (Pasde-Calais) le 14 septembre 1939. Nous v restons quinze jours cantonnés dans des fermes puis nous partons pour la frontière belge, arri-Bailleul-la-Crèche vons (Nord) où nous passons quatre mois d'un hiver très dur; occupés à faire des tranchées et des fortifications. Comme prêtres (nous sommes au moins une trentaine au 208e) nous sommes admirablement reçus dans cette région des Flandres

restée profondément chrétienne et par la suite je continuerai à entretenir des relations avec quelques bonnes familles qui nous firent un accueil inoubliable et nous donnèrent une si cordiale hospitalité. Les abbés Lecoeur et Marie, tous deux capitaines, Cessé, Letondu, Requier, prêtres du diocèse de Coutances font partie du 208e. Pour Noël 1940 je peux avoir une permission de détente de dix jours et passer les fêtes de Noël au Guislain. Depuis mon départ la paroisse du Guislain est confiée à monsieur l'abbé Nourry curé de Saint-Martinde-Cenilly qui en sera l'administrateur provisoire jusqu'à mon retour. Maupertuis, d'abord confié à monsieur le doyen de Percy jusqu'en janvier 1940 est ensuite rattaché à Villebaudon ainsi que La Haye-Bellefond. C'est qu'en janvier 1940, monsieur le doyen de Percy est lui-même mobilisé ainsi que son jeune vicaire monsieur l'abbé Legrand, parti dès le début. Au début de mars j'obtiens une nouvelle permission de détente et suis heureux de reprendre contact quelques jours seulement avec mes paroissiens dont beaucoup sont mobilisés depuis le début et d'autres (les fascicules bleus et les récupérés) viennent de partir. Je reioints mon régiment non plus dans le nord mais à Viarmes (Seine-et-Oise) où nous passons deux mois à faire des exercices d'entrainement qui auront pour effet d'ébranler ma santé déjà affaiblie par les fatigues et le froid de l'hiver. Vers fin avril nous remontons dans les Ardennes et le 5 mai je suis évacué sur l'hôpital de Rethel pour fatigue générale. Le 10 mai déclenchement de la grande offensive allemande sur la Bel-

gique et la France. Les avions ennemis survolent Rethel. On nous évacue plus loin à l'arrière, d'abord à Villiers-sur-Marne près de paris puis à Saint-Brieuc d'où ie sortirai le 14 iuin avec six jours de convalescence. La situation est devenue critique. Après Dunkerque et la Somme, les allemands ont atteint Paris et envahissent la France au pas de course. Rentré en convalescence dans famille, je suis surpris par l'arrivée de l'ennemi. Par une chance providentielle j'ai pu échapper à la captivité. Ma santé toujours précaire m'oblige à prendre quelque temps de repos. Je reprends définitivement mes fonctions de curé le 27 iuillet 1940. A la fin 1943, monsieur l'abbé Fey, très fatigué, fut obligé de prendre deux mois de repos dans sa famille. Il fut absent du 20 janvier au 15 mars. Monsieur l'abbé Gautier, curé de Hambye, fut chargé en son absence, du Guislain et monsieur le doven de Percy de Maupertuis. A son retour, monsieur l'abbé Fey fut nommé curé de Saint-Samson-de -Bonfossé. Monsieur l'abbé Paul Durand, précédemment curé de Cretteville, est installé curé du Guislain, le 2 avril 1944 en présence du doyen de Percy et de l'abbé Georges Gautier, curé de Hambye, aucun autre prêtre n'ayant pu quitter son ministère ce jour-là. Les quelques mois qui suivent l'installation sont calmes malgré l'occupation qui ne se fait pas sentir chez nous; la guerre se prolonge; les prisonniers attendent avec impatience le retour dans leurs foyers; les nouvelles qu'ils reçoivent, chacun pour leur propre compte, sont bonnes mais ils souhaitent ardemment de voir se réaliser le débarquement promis par les américains qui doivent entraîner avec lui la chute de l'Allemagne et leur libération. Il faut attendre le 6 iuin, au lendemain de la Confirmation à Percy, pour voir se réaliser cet événement épouvantable qui doit faire tant de victimes. Dans la nuit des quantités d'avions porteurs de parachutistes survolent le pavs pendant plusieurs heures à faible altitude. C'est un bruit d'enfer, de toutes parts on voit le feu, c'est effravant et pourtant nous sommes loin du front délicat puisque les éléments parachutés atterrissent sur les côtes de la Manche (Sainte-Marie-du-Mont. baie des Veys, Sainte-Mère-Eglise même). Coutances, Saint-Lô dans l'après-midi et la soirée et une partie de la nuit sont bombardées par des forteresses volantes et cela sans répit jusqu'à la destruction presque complète (surtout Saint-Lô). Fin (livre paroissial du Guislain). Le calvaire précédemment évoqué se présente sous la forme d'une haute croix de granit cubique plantée dans un dé trapézoïdal sur laquelle est fixé un Christ et un INRI en fonte. Le dé porte la dédicace « O crux ave ». Deux socles (stylobates) portent les statues en fonte de la Vierge et de Saint Jean. apôtre. Celui-ci porte à sa base la signature « Maurice Denonvilliers, 22 Rue Saint Ferdinand. Paris ». Une plaque de fonte d'aluminium en forme de cadre porte la dédicace « Erigé en 1870/ et complété restauré/ en/1897 ».

Micouin et le domestique de Robidel, ce qui fait plus de la moitié des hommes du service armé, mais aucun n'est tombé sous les coups de l'ennemi. Faut-il attribuer cette faveur à Notre Dame de Pontmain, à laquelle beaucoup d'entre eux se sont recommandés ! A chaque congé, plusieurs s'approchent des sacrements. Après la guerre, monsieur le maire, Emile Herbert, dont le dévouement et l'esprit chrétien dignes d'éloges, a fait une quête dont le produit a été consacré à l'achat de la statue de Saint Michel. don de la reconnaissance des soldats revenus de la guerre et de la plaque des soldats morts pour la patrie, au nombre de trois : Célestin Blouin, Lucien Micouin et Louis Janvier, ces deux derniers tués à l'ennemi vers la fin de la guerre. La plupart des mobilisés sont revenus avec leurs sentiments chrétiens antérieurs et continuent comme par le passé à remplir leur devoir religieux. Mais la paroisse a subit, comme tout le pays environnant, les mauvaises influences de l'après-guerre. Les vêpres sont de plus en plus abandonnées, l'assistance à la messe moins régulière et les communions moins nombreuses. Sans doute la population a diminué, mais l'assistance à la messe est bien inférieure au nombre de la population de Noirpalu et des environs. En 1890, l'église était trop petite grâce à l'affluence des personnes des paroisses voisines, en 1921, elle est aux 2/3 garnie (livre paroissial de Noirpalu).

Une sentence à propos des poids et mesures

Ce Joachim Mariette, commissaire de police à Coutances n'est pas un inconnu. Nous aurons l'occasion d'en parler au prochain numéro. Voici la première partie d'une transcription d'une sentence. L'an mil sept centquarante. le mardi onzième jour d'octobre à Coutances, à l'audience du siège de police, devant nous Joachim Mariette, Conseiller du roi, lieutenant général audit siège et lieux en dépendants, présence de Monsieur le procureur du roi. Sur la remontrance faite par le procureur du roi de ce siège, que les poids et mesures étant des choses nécessaires et importantes dans le commerce qui fait subsister la vie civile, ils ont fait de tous temps le sujet de l'attention de nos rois et des Cours souveraines pour en établir l'uniformité et empêcher les fraudes qu'on y pourrait commettre. Le grand nombre d'édits et déclarations de sa Majesté données en conséquence et de règlements de nos Arestographes nous en fournit une preuve bien sensible. qu'il n'entreprendra pas de nous de les rapporter tous, nous en étant trop présents et connus du public ; qu'il s'arrêtera seulement à nous observer que par le règlement de la Cour du quinze mars mil six cent trente-et-un, il est enjoint au Procureur du roi de veiller avec exactitude à l'observation des mêmes règlements et d'informer des contraventions sur la première plainte; qu'il en a reçu plusieurs depuis le peu de temps qu'il tient la place qu'il fait aujourd'hui, ayant été informé qu'il se trouve dans l'étendue de cette juridiction plusieurs personnes qui vendent à faux poids et fausses mesures, et que même du nombre des poids qui ont été jaugés et réformés par les

préposés (« proposez » dans

le texte) à cette fonction, il v en a plusieurs d'altérés et trop faibles : que du nombre des moulins, il n'y en a pas un dixième qui soit fourni de poids et quintaux ce qui met les meuniers en état de faire plusieurs friponneries impunément : qu'il a été informé par l'homme d'affaires d'un propriétaire d'un moulin que l'été dernier lorsque ledit propriétaire envoyait une somme de blé (« bled » dans le texte)au moulin, le meunier, en outre son droit, en prenait plus de soixante livres qu'il fut obligé de lui faire rapporter; et que du petit nombre des moulins où il y a des poids et quintaux, ils sont dans des lieux écartés du moulin, sans aucun usage, par ce que le public n'est pas informé de l'avantage qu'il en doit retirer et parce qu'il semble que ces poids et quintaux ne sont qu'une formalité pour se mettre à couvert de quelques poursuites des Commis à la jauge et réformation lors qu'ils ne sont pas d'intelligence avec eux : et que ce qui le prouve est le grand nombre des actions que nous avons vues de leur part contre un petit nombre qui s'en sont fournis pendant que le grand nombre qui n'en a point a toujours resté dans une entière sécurité : que de cette différence des uns avec les autres laisse bien des choses à penser, et fait connaître que l'exécution des règlements donnés (« réglemens donnez » dans le texte) à ce suiet dépend de la bonne ou mauvaise humeur desdits préposés (« proposez » dans le texte), et que bien loin que le public puisse en tirer l'avantage qu'il doit espérer des mêmes règlements; suivre...

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET: 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr













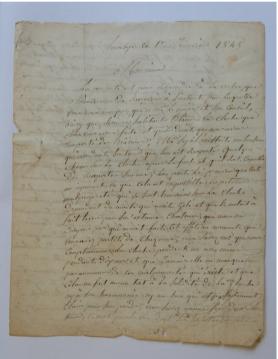


tance est fait le jour même de la fonte de la cloche, c'est -à-dire le 29 novembre 1844.

Que se passa-t-il ? La date de livraison nous est inconnue, mais une lettre parvient aux fondeurs de Hambye, à laquelle ils répondent aussitôt, sous ces termes « le 1er janvier 1845, la présente est pour répondre à la vôtre, que nous venons de recevoir à l'instant par laquelle vous nous marquez que monsieur le maire et son conseil ainsi que plusieurs habitants blâment la cloche que nous avons faite et qu'ils disent que nous avons rapporté des brasures. Monsieur, s'il était un braseur qui voudrait sou-

tenir que l'on ait rapporté quelque chose sur la cloche après la fonte et qu'il soit capable d'en rapporter sur une, l'on peut lui prouver que c'est un ignorant, vu que cela est impossible. Les petites malpropretés qui se sont trouvées sur la cloche dépendent du moule qui avait gelé et que le métail a fait lever par son extrême chaleur, que nous ne croyons pas qui aurait fait cet effet au moment que vous avez parti de chez nous. Vous Monsieur. savez. que nous cautionnons la cloche pendant un an même pendant dix ans et

que jamais elle ne manquera par aucune de ces malpropretés qui existent et que cela ne fait aucun tort à la solidité de la cloche ni à son harmonie, ni au son qui est parfaitement clair pour son poids. Vous savez qu'une fois dans la tour, ce n'est pas la vue dont les habitants ont besoin, mais c'est sa voix qui devra juger de sa bonne confection. Monsieur, nous vous citerons plusieurs communes où il existe des cloches que d'autres fondeurs ont faites, où il y a pire que sur la vôtre t que cependant on ne s'en apercoit pas au son. Sans aller plus loin, il faut aller voir la grosse cloche de Percy où il existe bien dans le milieu de la cloche des fosses où mettre la main et cependant qui ne change rien au son. Au surplus, Monsieur, si vos habitants exigent une expertise, vous prendrez un fondeur de Villedieu et nous un de Caen ou de Falaise, le tout aux frais de qui il appartiendra, car crovez bien. Monsieur.



que si nous avions cru notre cloche non recevable, nous ne l'aurions pas envoyée, car nous sommes bien sûr qu'aucun fondeur ne dira que ce qui existe sur la cloche ne porte aucun préjudice à son son, d'ailleurs, nous cautionnons avec garantie que la cloche ne manquera jamais par ces en-

droits-là, ou que nous la refondrons pour rien. Monsieur, nous pensons que la brasure de la cloche doit être chez Lemazurier à Tessy, si elle n'y est pas, elle y sera sous huit jours. Nous sommes bien fâchés que vous ayez des désagréments à ce sujet, car la chose ne vaut pas, vu que la cloche a un son parfait. Nous vous saluons sincèrement. Les Grente frères fondeurs.

L'affaire eut-t-elle une suite? Je ne le pense pas, d'autant que le procès-verbal de bénédiction, est daté du 30 janvier 1845 « le trente janvier mil huit cent quarantecinq, monsieur Hécan fit bénir la cloche par monsieur

Lequesne-Blot, curédoyen de Tessy-sur-Vire. Elle fut nommée « Victoire Amélie » par madame Victoire Marie Lhostel, veuve de monsieur Beaufils, domiciliée à Troisgots et par monsieur Amédée Duval du Perron, de Torigny, juge de paix du canton de Tessy, propriétaire et domicilié à Fervaches. Conseiller municipal.

Il n'y avait pas de seconde cloche en 1907, bien que le curé du moment y eut songé, mais il semble en avoir été dissuadé par son évêque qui lui intima « bornezvous à une cloche ». Il est vrai que la loi de séparation de l'église

et de l'état s'appliquait et l'évêque ne manqua pas de rappeler au curé qu'une cloche, au nom du curé, m'empêcherait pas la mairie de se mêler de l'affaire (sources : archives paroissiales de Fervaches).

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.